

ABATTAGE ET TRONÇONNAGE

Mis à jour 03/2025

Public ciblé

- Tous publics.

Prérequis

- Compréhension orale et écrite de la langue française. Être en possession d'un SST en cours de validité.

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne sur www.campusverdazur.fr ;
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Modalité de sélection

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateurs

- M. Franck MARINO
Formateur habilité

Validation des acquis

- Évaluation finalisée par un bordereau de score. Attestation de stage preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise.

Durée

- 3 jours soit 21h.

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusverdazur.fr.

Tarif

- 630€.

En adéquation avec le décret 2016-1678 et l'arrêté du 24 janvier 2027 modifiant les dispositions du Code rural, cette formation a pour but de répondre aux règles d'hygiène et de sécurité à appliquer sur les chantiers par l'utilisation de tronçonneuse.

L'OBJECTIF

Être capable de mettre en oeuvre des techniques simplées d'abattage, d'ébranchage et de tronçonnage d'un arbre, en utilisant la tronçonneuse et les accessoires professionnels, en sécurité.

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- Adaptation au poste de travail ;
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap ;
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises ;
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 www.campusverdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

Les obligations réglementaires et sécuritaires :

- Déclarer un chantier et réaliser la signalisation de celui-ci ;
- Les équipements de protection individuelle, la trousse de premier secours, gestes et postures ;
- Respect des règles d'utilisation des équipements de travail.

L'organisation du chantier et les méthodes de travail :

- Définir les paramètres de sécurité, tenir compte des paramètres extérieurs (conditions météorologiques) ;
- Vérifier l'état sanitaire de l'arbre et dégager la zone de travail ;
- Vérification du matériel et des EPI. Sécurisation de la zone de travail.

Le maniement et l'entretien des machines :

- Choisir une machine appropriée et s'assurer de la conformité de la machine ;
- Connaître les éléments de la tronçonneuse : circuit d'alimentation, électrique, réglages ;
- Adopter les bons gestes et postures pour le démarrage et savoir positionner ses mains sur la machine ;
- Entretien courant : type d'huile et dosage, bougie, filtre, l'affûtage de la chaîne, graissage, etc...

La mise en œuvre technique des abattages d'arbres :

- Observation de l'arbre et direction d'abattage ;
- Les entailles, charnière et trait d'abattage ;
- Technique de façonnage et de tronçonnage.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Interactivité et opérationnalité : document écrit remis à chaque participant, diaporama, vidéos, travaux pratiques d'application en extérieur et mise en situation sur chantier, étude de cas, échanges de pratiques, ressources pédagogiques sur clé USB.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de la formation une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétion d'une grille d'auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issue de la formation.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid, auprès de l'entreprise, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



Taux de satisfaction : 99%

Année 2023-2024

(Toutes formations "Travaux de débroussaillage" confondues)

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

